



## Licenciement abusif, crp, etc

Par **hectorhaym**, le **09/04/2012** à **09:07**

J'ai licencié 3 employés pour motif économique, la société n'avait plus d'argent et notre déficit supérieur à 23000€ j'ai fait une réunion des 3 employés, lettre recommandées, etc je ne leur ai pas proposé un CRP, parce que j'ai pas lu tous les articles de la procédure les employés avaient 11 mois, et 6 mois de présence dans l'entreprise, l'un d'entre eux avait retrouvé du travail 15 jours avant la fin du préavis et je l'ai libéré à sa demande.

la société a été dissoute et radiée au 31/12/2009, n'ayant aucun actifs. Aujourd'hui, les employés m'accusent de licenciement abusif, non respect de la procédure pour le CRP et demande des dommages et intérêts. peut-on le faire alors que la société est radiée? quels recours merci de votre attention et de vos réponses Hectorhaym

Par **P.M.**, le **09/04/2012** à **12:14**

Bonjour,  
Il faudrait savoir qui vous êtes par rapport à cette société et s'il y a eu un mandataire judiciaire désigné mais bien sûr a priori, les salariés peuvent demander réparation ils n'ont pas été remplis dans leurs droits...